

## RELEVÉ DE DECISIONS BUREAU DU 10 FEVRIER 2020

**Date de convocation des conseillers :** 22/01/2020

**Délégués présents :** M. Bernard BLAIMONT ; M. Daniel THOMAS ; Mme Elisabeth GEHIN ; M. Jean Marie OUDART ; M. Jean-Paul DOSIERE ; M. Marcel LETISSIER ; Mme Marie-France KUBIAK ; M. Cédric PATE ; M. Jean-Claude BUCHELER ; M. Marcel BERTAUX ; M. Pascal MAUROY ; M. Joseph MALCORPS ; M. Alain LAMORLETTE ; M. Maurice JEANNELLE ; M. Nicolas POIRET ; M. Michel PAQUET ; M. Jean-Luc PETRE ; Mme Anne-Marie TUOT ; M. Jacques VINCENT ;

**Absents excusés :** M. Guy CAMUS ; M. Bernard MAIRIEN.

**Conseillers Départementaux et autres invités :** M. Hugues MAHIEU (excusé) ; Mme Brigitte LOIZON (présente), Mme Françoise JEANNELLE (excusée).

### 1) Développement économique :

- Pôle d'entreprises de la Vence à Poix-Terron : avenant au bail avec les Transports Moustériens et confirmation modalités de vente des locaux (11 route de Montigny / Vence) à l'entreprise,

Le Bureau confirme à l'unanimité les modalités de vente (387 840 € HT) définies par le Conseil. L'avenant au bail sera modifié par délibération au prochain Bureau.

- Pôle d'entreprises et multiservices de Novion-Porcien : fixation du loyer du local aménagé pour les infirmières,

Le Bureau décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer le bail professionnel en fixant le loyer à la somme de 250 € H.T soit 300 € TTC par mois hors charges.

Le bail professionnel débutera au plus tôt à compter du 15 février 2020

- Zone d'activités de Boulzicourt : vente du lot 6 (choix entre 2 entreprises).

Le Bureau décide à l'unanimité de retenir le dossier de l'entreprise DFB MONTAGE pour l'acquisition du lot 6 d'une surface de 2 034 m<sup>2</sup>.

Le prix du terrain a été fixé en conseil de Communauté à 12.50 € H.T. / m<sup>2</sup> soit la somme de 25 425 €.

### 2) Développement touristique :

- Convention de partenariat 2020 avec l'Office de Tourisme (OTCP),

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement de la convention selon les modalités financières suivantes :

- Subvention maximum allouée 95 631 € sur budget total de 171 097 €
  - Versement 2 acomptes 90 000 €
  - Solde à moduler selon 5 631 €
- le bilan d'activités et les comptes de résultats.

Le programme retenu comprend les missions d'accueil et boutique billetterie sur les sites de Launois sur Vence sur Vence et aire de Woinic, les missions de promotion du territoire, les missions d'animation et de commercialisation, les missions d'exploitation du Relais de Poste de Launois sur Vence.

- Domaine de la Vénérie : Bail professionnel avec l'Office d'Animation OACP pour exploitation du parc accrobranche avec local accueil,

Participations demandées à l'OACP par la Communauté de Communes :

4 150 € TTC/an pour le local d'accueil (1€ le m<sup>2</sup>)

4 450 € TTC/an pour le parc accrobranche acquis et réaménagé par la Communauté de Communes qui assurera également les charges de contrôle technique et sécurité, ainsi que le traitement éventuel des chenilles processionnaires ;

Par ailleurs l'OACP versera à la Commune 540 €/ an pour la mise à disposition de la partie de la forêt communale équipée du parc accrobranche.

#### **Vote à l'unanimité**

- Domaine de Vendresse : Orientations d'avenir pour la salle de réception (poursuite ou abandon de sa mise en location à compter de 2021).

Le Bureau décide à l'unanimité de mettre un terme aux locations ou prêt de salle (utilisation nocturne) à compter de la saison 2021 et de réfléchir à un projet d'aménagement en remplacement

La salle reste utilisée toute la saison pour l'accueil des scolaires et centres aérés, des séminaires, comités d'entreprises et accueil de groupes en lien avec le domaine de Vendresse.

### **3) Habitat :**

- Opération Habiter Mieux : avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Région.

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux en Ardennes » la communauté de communes et la Région Grand-Est participent au financement des travaux à hauteur de 15% en complément des aides de l'Anah sur les domaines retenus (précarité énergétique, insalubrité, adaptation à la perte d'autonomie et résorption de la vacance). Cette participation financière régie par une Convention de financement prend la forme d'un Fonds Commun pour lequel la Région attribue à la Communauté de Communes une subvention d'investissement correspondant à 1/3 des abondements engagés.

Sur proposition de la Commission Permanente du Conseil Régional Grand-Est du 22 novembre 2019, le Bureau valide à l'unanimité une modification des modalités de versement applicable à cette aide par avenant à la convention signée le 3 décembre 2018 (avance initiale de 21 525 € puis versements successifs selon paiements des subventions aux particuliers avec avance possible de 30% du montant des dossiers engagés).

### **4) Services à la population :**

- Convention de partenariat Intervenant Social en Gendarmerie avec Communauté de Communes Portes du Luxembourg (CCPL) pour secteur Poix Terron – Flize,

Un agent spécialisé va être recruté par la CCPL afin de permettre l'accompagnement des victimes sur l'ensemble du ressort de la Compagnie de Sedan qui concerne le secteur de Poix Terron Flize au sein de notre Communauté de Communes.

Le coût global de l'Intervenant Social en Gendarmerie est de 45 000 euros de salaire but + frais de déplacement/transport, voiture de service/frais divers.

L'Etat, la CAF, l'ARS Grand Est et le Conseil Départemental finance à hauteur de 30 000 euros. Les Communautés de Communes des Portes du Luxembourg et des Crêtes Préardennaises financeront au prorata de leur population concernée 2018.

Soit :

- 11 561.50 euros pour la Communauté des Communes des Portes du Luxembourg
- 3 438.50 euros pour la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

**Vote à l'unanimité pour signature de la convention.**

• **Accueil de loisirs vacances toussaint 2019**

Validation à l'unanimité des montants des subventions suivants :

ASSOCIATIONS	Toussaint 2019 (nombre d'heures)	SUBVENTION (en €)
Attigny (asso territoire)	1 768,5	707,40 €
Boulzicourt (Ptits loups de la Vence)	1 072h	428,80 €
Chaumont Porcien (AMAP)	818	327,20 €
Lucquy	955,5	382,20 €
Poix-Terron	1 974,5	789,80 €
Prix les Mézières	420	84 €
Thin le Moutier	624,5	249,80 €
	<b>7 633 h</b>	<b>2 969,20 €</b>

• **Accueil Périscolaire solde 2019 :**

Validation à l'unanimité des montants des subventions suivants :

ASSOCIATIONS	Périscolaire 2019 (Nombre d'heures)	Subvention totale prévue	Déjà versé	SOLDE A VERSER
Boulzicourt (Les minots)	8 545,15 (janv à août)	5 981,60 €	3 577,14 €	2 404,46 €
Boulzicourt (Ptits Loups Vence)	6 220 (sept à déc)	4 354 €	0 €	4 354 €
Chaumont Porcien (AMAP)	2 105 (sept à déc)	1 410,5 €	0 €	1 410,5 €
Lucquy	16 303,5	11 413,85 €	5 447,40 €	5 966,45 €
Poix-Terron (Asso territoire)	12 897	9 027,90 €	3 848,67 €	5 179,23 €
Thin le Moutier	11 542,69	8 079,88 €	3 578,23 €	4 501,65 €
Wassigny (asso territoire)	4 880,40	3 416,28 €	4 649,19 €	-1 232,91 €
Prix les Mézières (Vivre Mieux)	1 945,50	389,10 €	261 €	128,10 €
			<b>TOTAL</b>	<b>22 711,48 €</b>

Wassigny : sites de chaumont et wasigny de janvier à mai + site de wasigny uniquement de juin à décembre

- **Accueil Périscolaire acompte 2020**

Validation à l'unanimité des montants des subventions suivants :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Périscolaire prev 2020 (Nombre d'heures)</b>	<b>Subvention totale prévue</b>	<b>ACOMPTE 60% A VERSER</b>
Boulzicourt (Ptits Loups Vence)	14 765	10 335,50 €	<b>6 201,30 €</b>
Chaumont Porcien (AMAP)	5 500	3 850 €	<b>2 310 €</b>
Lucquy	16 305	11 413,85 €	<b>6 848,31 €</b>
Poix-Terron (Asso territoire)	12 897	9 027,90 €	<b>5 416,74 €</b>
Thin le Moutier	11 542	8 079,88 €	<b>4 847,92 €</b>
Wasigny (asso territoire)	2 700	1 890 €	<b>1 134 €</b>
Prix les Mézières (Vivre Mieux)	1 945,5	389,10 €	<b>233,46 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>26 991,73 €</b>

### 5) Transition énergétique :

- Convention Plan Climat Energie Communal (adhésion Suzanne),

La commune de Suzanne souhaite mettre en œuvre le PCEC sur sa commune, notamment afin de bénéficier d'un accompagnement technique de l'ALE et financier au titre des CEE dans le cadre des travaux de rénovation énergétique sur son patrimoine bâti.

La Communauté de Communes finance une partie de l'accompagnement de l'ALE 08 durant 3 années:  
80% de la cotisation totale la première année ;  
50% de la cotisation totale la deuxième année;  
25% de la cotisation totale la troisième année.

Vote à l'unanimité

- Convention Plan Climat Energie Communal (renouvellement Bouvellemont),

La Communauté de Communes finance une partie de l'accompagnement de l'ALE 08 sur ces 3 années supplémentaires auprès de cette commune :  
25% de la cotisation totale la première année ;  
25% de la cotisation totale la deuxième année;  
25% de la cotisation totale la troisième année.

Vote à l'unanimité

- Aide aux projets d'économie d'énergie des communes sur dotation CEE (Warnécourt éclairage public),

Le Bureau valide à l'unanimité le montant suivant pour la commune de Warnécourt :

<b>Commune</b>	<b>Projet</b>	<b>Coût total prévisionnel de l'opération (HT)</b>	<b>Forfait de subvention prévisionnel</b>
Warnécourt	Rénovation de l'éclairage public : Rue lauveau, chemin du moulin, chemin du paquis, ruelle de fagnon	45 841,81 €	80€/ luminaire remplacé

- Convention de mandat pour travaux rénovation thermique pôle scolaire de Chaumont-Porcien (avenant).

Les élus du SIVOM souhaitent attendre la mise en place de la nouvelle équipe pour réfléchir à un nouveau projet. Le bénéfice de la subvention du Contrat de Ruralité (Etat) a ainsi été prolongé et les futurs travaux devront démarrer d'ici le 27 novembre 2020 pour pouvoir bénéficier de cette aide (134 946 €). Les autres demandes d'aides devront être représentées auprès des financeurs (Région – Département).

Toutefois, ils ont décidé de changer la chaudière gaz pour une chaudière à condensation plus économe.

Ce changement de chaudière n'étant pas subventionné, ces travaux n'entrent pas dans le champ de la convention de mandat.

Le Bureau décide à l'unanimité de :

- Clôturer la convention de mandat par la signature d'un avenant et demander le versement du quitus par le SIVOM qui s'élève à la somme de 15 026.36 € H.T. correspondant aux études et honoraires payés.
- Résilier les contrats en cours (Architecte, SPS, contrôle technique)
- Signer une nouvelle convention de mandat lorsque le nouveau projet de rénovation thermique sera défini pour le SIVOM s'il intervient dans les délais impartis par la subvention Contrat de Ruralité (avant novembre 2020).

## **6) Animation – Vie associative – Sport – Culture :**

- Convention de partenariat 2020 avec l'Office d'Animation (OACP),

Le Bureau décide à l'unanimité l'engagement de la convention avec :

- Une subvention de 154 802.38 € sur budget total de 339 387 €
- Le programme 2020 comprenant les interventions dans les clubs sportifs et la piscine de la Vénerie, l'exploitation du parc accrobranche de la Vénerie, les animations périscolaire et extrascolaires, les animations citoyenneté, les animations séniors, les actions sports vacances, les animations culturelles et les animations sportives.

- Convention de mutualisation 2020 avec le Centre Social – médiathèque de Signy l'Abbaye,

La communauté de communes s'engage à rembourser à la Commune de Signy l'Abbaye 11 500 euros au titre de l'année 2020 correspondant à la mise à disposition d'une unité de fonctionnement de 5 agents pour un programme de 13 actions d'animation (jeux d'opposition 3 groupes, accompagnement à la scolarité, théâtre, préparation à l'école maternelle, café des parents, théâtre des parents, bébés lecteurs, sorties culturelles, projets collectifs citoyens, journée bien être, éveil, manger et bouger et atelier pop culture.

Vote à l'unanimité

- Convention de mandat réfection toiture isolante du COSEC de Signy l'Abbaye (avenant clôture),

Suite au transfert de la compétence « gymnase » en 2018 une convention de mandat a été signée avec la commune de Signy L'Abbaye afin qu'elle puisse poursuivre la réalisation des travaux de réfection de la toiture du COSEC pour le compte de la Communauté de Communes. Après réception des travaux et des subventions cet avenant va permettre de solder les participations financières (reversement de 59 548.90 € par la commune au titre des subventions reçues et de l'avance TVA).

Vote à l'unanimité

- Conventions de partenariat 2020 avec les écoles de musique (Chaumont-Porcien, Signy l'Abbaye / Poix-Terron, Tourteronnais),

Le Bureau décide à l'unanimité sur la base des effectifs en cours, les subventions de fonctionnement suivantes pour 2020 :

- Musique Pour Tous (160 adhérents) : 500€ + 3 200€ soit 3700€,
- Ecole de musique de Tourteron (74 adhérents) : 500€ + 1480€ soit 1980€,

- Ecole de musique de Chaumont-Porcien (47 adhérents) : 500€ + 940€ soit 1440€.

- Aide aux associations pour animations culturelles, sportives et touristiques (1<sup>ère</sup> répartition 2020).

#### Report sur 2020 de l'aide accordée en 2019 à l'association « La Vendressoise » pour l'organisation de leur semi-marathon 14<sup>ème</sup> édition

Le Bureau décide à l'unanimité le report sur 2020 du versement de cette aide au prorata des dépenses réellement effectuées soit 542.85€.

#### Semi-marathon 15<sup>ème</sup> édition de l'association « La Vendressoise » le 8 mars 2020

Le Bureau décide à l'unanimité d'accorder une subvention de 700 € sur un budget de 6 432 €.

### **7) Eau, assainissement et biodiversité**

- Schéma Directeur Adduction Eau potable : participation financière aux Communes et syndicats pour la participation aux formations à l'utilisation du Service d'Information Géographique (SIG) – SIAEP de Rocquigny

Le Bureau décide à l'unanimité de signer la convention de participation financière avec le SIAEP de Rocquigny afin de financer la formation logiciel de Service d'Information Géographique à hauteur de 50 % du montant total TTC plafonnée à 1 000 € (aide de 1 000 €).

- Schéma Directeur Adduction Eau potable : participation financière aux Communes et syndicats aux coûts de relevés GPS des réseaux AEP

Le Bureau décide à l'unanimité de signer les conventions financières pour subventionner les coûts des relevés GPS et leur mise sous format numérique avec le SIAEP de Justine Herbigny (aide de 523.40 €), les communes de Sery (aide de 509.60 €), Sainte Vaubourg (aide de 150.15 €) et Chuffilly Roche (aide de 140.70 €) qui ont fourni les justificatifs nécessaires.

- Réfection réseau assainissement et eau potable rues Lagasse et 407<sup>ème</sup> RI à Signy l'Abbaye : changement convention de mandat entre Communauté de Communes et SIAEP de Thin le Moutier,

La commune de Signy L'Abbaye n'étant pas compétente en eau potable la convention de mandat doit être engagée avec le SIAEP de Thin le Moutier.

#### **Vote à l'unanimité**

- Convention animation du site Natura 2000 Vallée de la Bar avec la Communauté de Communes Portes du Luxembourg.

Le Bureau décide à l'unanimité de signer avec la Communauté de Communes des Portes du Luxembourg la convention (non financière) qui valide l'animation du DOCOB du site Natura 2000 n°98 situé en partie sur leur territoire.

### **8) Questions diverses :**

- Facturation sel de déneigement aux communes et SIVU d'Attigny (commande groupée).

Sel de déneigement sur la saison 2019/2020 refacturé aux communes ainsi qu'au SIVU d'Attigny au prix d'achat groupé (3.70€ HT sac sel de 25kg et 12.75 € HT sac chlorure de magnésium de 25 kg).

#### **Vote à l'unanimité**